

Histoire associative des boulangers-confiseurs suisses

Association suisse des patrons boulangers-pâtissiers (1885-2012)

Union suisse des patrons pâtissiers-confiseurs (1889-2012)

Boulangers-confiseurs suisses (2013-2022)

Les présidents



E. Kägeli M. Herzog E. Spichiger O. Kunkler J. Weiss K. Keller Dr. K. Hafner E. Dolder C. Biber J. G. Grieder H. Baumann E. Dolder C. Biber J. G. G. Grieder H. Abi

Association suisse des patrons boulangers-pâtissiers (1885–2012)

1885

87 maîtres boulangers déclarent leur adhésion lors de l'assemblée constitutive du 13 septembre à Bâle. L'article des statuts sur le but de l'association évoque «la promotion et la défense des intérêts de la profession ainsi que l'encouragement de relations collégiales et amicales entre les boulangers et les pâtissiers». Un premier salon professionnel suisse a largement contribué à faire aboutir l'idée de la création de l'association.

1886

Pas moins de 595 membres des sections d'Aarau, d'Amriswil, de Bâle de Berne, de Bienne, de La Chaux-de-Fonds, de Lucerne, de Schaffhouse, de Thoune, de Winterthour et de Zurich assistent au premier congrès de l'association. Les premières années, le domaine de compétences comprend surtout la

Les premières années, le domaine de compétences comprend surtout la promotion de la formation artisanale, l'uniformisation de la vente de pain au poids et de la dénomination des variétés de pain, ainsi que la représentation des intérêts généraux auprès des autorités.

1887

Définition des bases pour l'organisation des examens d'apprentissage.

1889

Création d'un organe propre à l'association: «première revue professionnelle pour les meuniers, boulangers et pâtissiers».

1896

Les nouveaux statuts imposent également des obligations morales aux membres: un commerce loyal et une formation soignée des apprentis.

1901

Introduction de formulaires de certificats à l'attention des membres.

1906

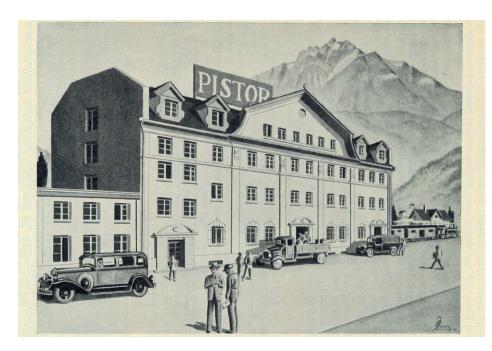
La cotisation annuelle passe de 1 à 0,50 franc.

1908

Des coopératives d'achat locales se forment dans différentes sections pour l'achat en commun de matières premières importantes.



Carte de pain pendant la Première Guerre mondiale



Bâtiment administratif et entrepôt de la coopérative d'achat Pistor à Lucerne

Première Guerre mondiale (1914-1918)

Soutien des membres pendant la Première Guerre mondiale dans l'application des nombreuses prescriptions en matière d'économie de guerre.

1914

Assurance vie, responsabilité civile et accidents commune.

1916

Le congrès de l'association décide de fonder Pistor en tant que coopérative d'achat centrale suisse.

1917

Arrêté du Conseil fédéral interdisant la vente de pain frais en tant que mesure économique de guerre.

1919

Création de l'association des compagnons et conclusion de la première convention collective de travail suisse des boulangers. Levée de l'interdiction légale du travail de nuit. Consommation de pain la plus élevée du siècle: 125 kg par habitant!

1921

Résolution de l'ASPBP demandant le démantèlement total du monopole des céréales relevant de l'économie de guerre.

1922

Création de l'Union des maîtres de cours et rattachement d'un bureau comptable et fiduciaire au secrétariat central.

1924

Transformation de la coopérative ASPBP en une association.

1927

Création d'une fondation de caisse de secours ayant pour mission d'apporter une aide et un soutien rapides aux membres se retrouvant dans le besoin sans en être responsables.

1932

Elaboration du premier schéma national de calcul du prix du pain.

1933

Engagement du premier secrétaire à plein temps.

Abaissement de la durée maximale du travail hebdomadaire à 58 heures et fixation de salaires minimaux.

Journal suisse des Boulangers-Pâtissiers

Offizielles Organ des schweizerischen Bäcker- und Konditorenmeisterverbandes

Abonnementspreise:

12 Monste Fr. 4.—
6 Monste Fr. 4.—
3 Monste Fr. 4.30

Administration:
Buchdruckerei Blichler & Co.,
Marientraße 8, Bern
Telephon 27733-Postch.III5939 Für Mitglieder jährlich Fr. 13.- (inkl. Verbandsbeitrag

Organe officiel de l'Association suisse des patrons boulangers-pâtissiers

Zentralsekvetariat und Redaktion-Seilerstraße 9, Bern. Telephon 27877 Inseraienannahme:
Schweizer-Annoncen AG, Bern — Telephon 23352
Postcheck III 1238 oder deren Filialen
Insertiorapreise, Der einspalitge Millinster, Schweiz 16 Ep., Ausland 20 Ep. altigo Millimater, Schweiz Eaklamen 45 Zp. Eaklamen 45 Zp. Iewellen Mittwooh 9 Uhr

Unsere Fachschule und Versuchsanstalt

Es ift eine ftattliche Bahl von Bertretern der Beborden und ber Preffe, die unfer Bentralpröffent, Gerr ab Gebre der Berrichten der Behrber der Berrichten der Berrichten

Rach der Uniprache besichtigen die Gafte grappenweise die Jachschufe und Bersuchanftalt sowie das Internat. Unmittelbar vor der Besichtigung gibt berr Architett Zwich noch einen furgen Neberblid über die bauliche Entwidlung unjerer Fachichule. Es ist erfreulich, wie sich die Gatte um alles das, was sie in den verschiedenen Raumen

ieben, interefficen. Befondere Aufmertfamtelt erregt die Badfuke, ihre Einrichtung joule die Bertuckstein aufmittel Bertungsdentalt im das Labourtorium. Mit vol. Geschild und in Leich verklätung joule die Bertungsdentalt im das Labourtorium. Mit vol. Geschild und in Leich verklätung joule die seiner der der Dr. Bagner, der wilfenfigelitäte Mittereffette underer Fachschule und anstalt, im Laboratorium an Sand fleiner, prattifcher Berfuche und Demonstrationen über die großen Probleme, die ber Berfuchsanstalt warten.

Rach der eingesenden Besichtigung verjammeln fich die Gafte im Theoriefaal, Zwei Luryvorträge der herren Direktor Bogt und Dr. Bogner führen die Anwesenden, in den Aufgaben-

ftebenden Derren noch einmal beralich willfommen

Gibg. Rriege-Ernahrungsamt und Geftion fur Getreibe-

verforgung Bundesamt für Industric, Gewerbe und Arbeit

Ciby, londwirtschoftliche Bersuchsanstalt gürich-Dertischen ACV Basel

arbeiter ber Schweig (VHTL) Berein Schweigerifcher Konfumbadermeifter Chrenmitglied bes Schweig. Bader- und Ronbitoren

Lugerner Tagviait Lugerner Neueste Nachrichten Freie Innerschweis

Schweig. Mittelpreffe Schweig. Gewerbe-Beitung

Frit Schaid, Brugg Bierre Bimmermann, Laufanne

Direftor Jost Lutolf, Lugern

Direftor Ernft Bogt, Lugern

National-Beitung Brugger Tagblatt

Frit Buri, Lugano Louis Chriftin, Genf

Baul Dug, Luzern Beter Bai, Lugern

Schweis. Badereis und Konbitoreis Berfonal. Berband Berband ber Dandelss, Transports und Lebensmittel

Regierung des Kantons Lugern

Britidi-Boter Lugern Schweig. Gewerbeverband Schweig. Bauernberband

Direttor Laeffer, Bern

Reg.-Rat Dr. Leu, Busern Dr. Arieger, Lugern Rant. Erziehungebepartement Stabtprafibent Dr. M. Wen, Lugern Stabt Lugern Bunftmeifter Joj. Ballafter, Lugern Rationalrat Dr. B. Ggeler, Burich Direttor Mebi Direttor Ucbi
Direttor Dr. Koblet, Jürich
Dr. S. Begner, Jürich-Deritton
Direttor Julani, Bajel
E. Roth, Jürich C. Rody, Jürich F. Münch, St. Gallen A. Geier, Horgen Simon Studer, Lugern

Breffe : Dr. G. Saefeli, Lugern Gugen Felber, Lugern Stettler, Lugern 3. Riederberger, Lugern Dr. D. Frauenlob, Bern Dr. Gb. Graeter, Bafel Dr. Lutas Baber, Brugg M. Biffiger, Burid) G. Billimann, Lugern

Geichäftsleitung:

Stiftungerat:

Brafibent ber Schuffommiffion: Sans Luginhühl, Bern Brafibent ber Gachlehrervereinigung: Emil Schneiberban, Bafel

Mus wichtigen Grunden haben fich entichulbigt bie herren

Herr Schaich dantt den Göften für ihr langes Ausharren am Vormitiag. Benn wir und die kentige Eitnation genan überlegen, so missen wir danktar und froh sein, ohn wir ein soldies Seet errichten konnten. Ihr es nicht ein Sombol, dah wir dei uns eine solche Institution waren tonnen, nudhrendern eings um unser kann derum alles in Schutt und Trümmer fallt ?

MIS erfter Referent meldet fich herr Rationalrat Dr. B. Ggsler. Gin Lag wie der heutige gewifie Auslefe unferer Leute.



In ininpathifden Worten ftellt fich Derr Regierungerat Dr. Kaver Ben ale Bertreter ber nissauspissen och zer bei nissa på statte et att i statte skalle film i statte et at i statte et at til stat

Societ, me junieren ji er mit dem sonergierene eng perbinnen, mer jenne Stutter oog eine Stuterestoryet ("minista) der Agiothei und Verindspanistal olde Stute Grue Grue Stutter oog eine Green der Green der

(Fortfetung auf Seite 3.)

1935

Conclusion d'un accord meuniers-boulangers suisse.

Le nombre d'abonnés au «Journal suisse des Boulangers-Pâtissiers» passe à 7'300.

1937

Lancement d'une réorganisation fondamentale de l'association avec suppression du système itinérant et fixation du siège de l'association à Berne.

1939

Création de la caisse de prévoyance propre à la boulangerie, avec des tarifs avantageux, des crédits bonus pour les membres et des conseils personnalisés. Acquisition de la Maison des boulangers à la Seilerstrasse 9 à Berne. Participation à l'exposition nationale à Zurich avec une boulangerie modèle et une centrale de livraison.

Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Les années difficiles de la Seconde Guerre mondiale et l'immédiat après-querre ont particulièrement compliqué la tâche des maîtres boulangers et de l'association. Le Plan Wahlen a plus ou moins permis d'assurer l'approvisionnement de la population, en pain notamment. La boulangerie artisanale a dû se conformer à de nombreuses décisions de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, dont l'interdiction de vendre du pain frais.

1940

Création de la maison d'édition boulangère et publication du premier calendrier du boulanger.

1941

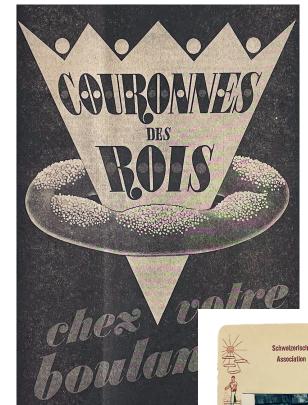
Création d'un «fonds pour la formation professionnelle dans la boulangerie-pâtisserie artisanale suisse».

1942

Lancement de la carte de pain impliquant un travail fastidieux de collage.

1945

Ouverture de l'Ecole professionnelle Richemont dans le but de donner une formation supplémentaire aux boulangers et de les préparer à l'examen de maîtrise, l'école se voulant également un lieu de recherche. Service de consultation pour les questions professionnelles, économiques et techniques.



La coutume de la galette des rois a été restaurée avec succès en 1951.



Le bon pain du boulange

Publié pour la première fois en 1940, le calendrier du boulanger a atteint un tirage de 500'000 exemplaires en 1953.

1948

Création d'une caisse de compensation AVS pour les boulangers, propre à l'association, en lieu et place de l'ancienne caisse de compensation des boulangers et des militaires. Suppression du rationnement du pain.

1949

Définition de l'association romande comme organisation membre de l'ASPBP.

1951

Reprise de la coutume de la galette des rois le 6 janvier qui, dans son genre, est à ce jour l'action la plus fructueuse du secteur, avec un grand écho dans les médias. Participation à l'Espa à Lugano avec une exposition des fabricants du secteur, et une présentation de pains et de produits de boulangerie de l'ASPBP, et la mise en lumière de problèmes de politique associative et d'économie du secteur.

1953

atteinte du nombre maximal de membres de l'ASPBP avec 7'880 maîtres boulangers affiliés.

Le calendrier du boulanger est tiré à près de 500'000 exemplaires!

1956

Début d'activité de la caisse d'indemnités journalières en cas de maladie des boulangers, gérée par la caisse AVS.

Conclusion d'un accord avec la Fédération des meuniers suisses pour la réalisation d'une publicité commune pour le pain en vue d'augmenter sa consommation. L'exécution est assurée par une commission paritaire de propagande pour le pain. Premières actions nationales de promotion du pain: petit déjeuner, café complet, sandwiches et canapés.

Création de la marque Belfarine pour des articles de marque disponibles uniquement dans les boulangeries.

1958

Création de l'institution Bureau d'étude et d'architecture. Création de l'Association suisse des femmes boulangers».

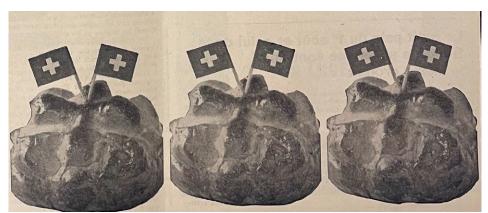
Lancement du petit pain du 1er août et de la semaine suisse.

1960

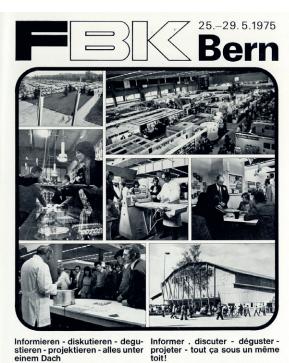
Création de la fondation «Archives suisses pour l'étude du pain» visant à protéger et promouvoir les coutumes existantes.

1961

1ère Foire spécialisée en matériel de boulangerie et de pâtisserie (FBK) à Spreitenbach.



Lancé en 1958, le petit pain du 1er août s'est établi dans les années 60.



La FBK 1975 s'est tenue pour la première fois à Berne sous le patronage de l'ASPBP.

Organisation de la première réunion suisse des femmes boulangères.

Organisation d'une exposition internationale de boulangerie et de pâtisserie à l'Espa à Zurich.

1963

Inauguration du Musée du pain à l'Ecole professionnelle Richemont de Lucerne.

1964

Participation à l'exposition nationale Expo à Lausanne avec une boulangerie modèle et un magasin de vente attenant.

Création du «Fonds pour la défense des intérêts dans la boulangerie-pâtisserie suisse» dans le but de promouvoir la relève et d'apporter une aide financière en cas de reprise de commerce, de transformation et/ou d'agrandissement.

Publication d'un nouveau film en couleur sur la relève «Frisch und knusprig».

1965

Création d'Interback AG visant à la promotion économique et commerciale de la boulangerie-pâtisserie artisanale – l'octroi de prêts supplémentaires devant permettre aux jeunes professionnels de reprendre leur propre commerce.

Première participation à la publicité télévisée avec l'action «Pausebrötli ».

1966

Organisation du salon international «Boulangerie + Pâtisserie» à Bâle avec une boulangerie de démonstration, une boulangerie d'apprentis et une boulangerie militaire mobile.

1972

Création d'une caisse de pension propre à la boulangerie.

Première participation de l'ASPBP à la FBK avec son propre stand.

1973

Reprise du patronage de la Foire spécialisée en matériel de boulangerie et pâtisserie (FBK) par l'ASPBP.

La caisse de pension des boulangers nouvellement créée est soumise à la caisse de prévoyance.

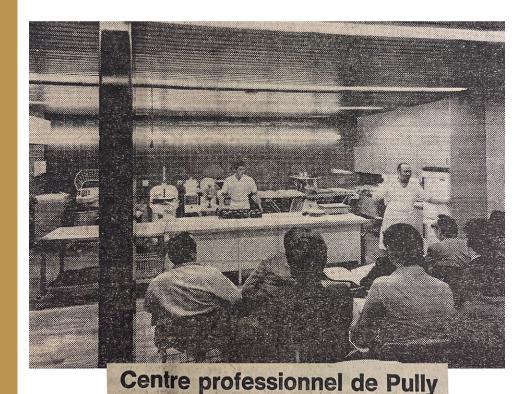
1974

L'effectif des membres est réparti en nombre de sections (137) et nombre de membres (6'550), dont 4'483 avec commerce et 2'067 sans commerce.

Organisée pour la dixième fois, la FBK déménage de Spreitenbach à Berne.



Création du nouveau logo «De votre boulanger» en 1976



Ouverture du centre de formation CIBM à Pully

L'assemblée des délégués approuve de nouveaux statuts qui permettent une gestion plus rigoureuse de l'association par les organes responsables. Les départements suivants sont créés: présidence, finances, personnel/assurances, formation, école spécialisée, économie d'entreprise, publicité et tâches particulières.

La FBK est pour la première fois placée sous le patronage commun de l'ASPBP et de l'USPC.

1976

Création du nouveau logo de la boulangerie «De votre boulanger» pour mettre en évidence les principaux atouts des boulangeries artisanales tels que la qualité fraîche et artisanale et les services personnalisés.

Création de la AG zur Standortsicherung, dont l'objectif est de garantir de bons sites pour les entreprises de la boulangerie-pâtisserie artisanale.

1977

Ouverture du centre de formation CIBM à Pully (aujourd'hui: Richemont Romandie).

1978

Premier rapport d'activité imprimé pour tous les membres.

1980

Création d'une boulangerie test et d'un laboratoire d'essai à l'Ecole professionnelle Richemont. Transfert du Musée du pain et des produits de boulangerie de Lucerne au Musée de l'habitat rural de Ballenberg.

Mise en service d'une installation moderne de traitement électronique des données par la fiduciaire des boulangers-pâtissiers.

1981

Conclusion d'une nouvelle règlementation du marché de droit privé pour les meuniers-boulangers en vue de financer des tâches de promotion orientées vers l'avenir. Révision de la loi sur les céréales et suppression des subventions fédérales sur le pain.

1982

Publication de nouveaux prospectus et du diaporama «Morgenstund hat Gold im Mund» comme instrument de promotion de la relève.

1983

Offre d'une solution associative dans le domaine de l'assurance-accidents combinée à une assurance d'indemnités journalières en cas de maladie avantageuse. Nouve-au record de visiteurs pour la FBK avec 35'000 entrées.



Timbre spécial pour le 100° anniversaire



Des actions ont été menées à plusieurs reprises avec des skieurs. Ici, lors des Championnats du monde de ski 1987 à Crans-Montana.

1984

L'application d'une loi fédérale sur la prévoyance professionnelle via la caisse AVS des boulangers est déclarée obligatoire pour tous les membres de l'ASPBP. Inauguration du centre d'exposition «Ladenbau à la carte» par l'institution de l'association Bureau d'étude et d'architecture (B+B).

Selon un sondage Isopublic, 85 % des membres lisent le journal des boulangerspâtissiers avec une certaine régularité, le tirage certifié s'élève à non moins de 7'111 exemplaires.

Déclaration obligatoire de l'application de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) via la caisse AVS des boulangers pour tous les membres de l'ASPBP.

1985

Célébration du centenaire de l'ASPBP avec un congrès ad hoc, une cérémonie à Zurich et, comme point culminant, un défilé à la Bahnhofstrasse avec 2'800 représentants de l'artisanat boulanger et de cercles amis.

Grande présentation nationale à l'exposition de printemps de Berne BEA, lors de laquelle chaque canton a exposé ses spécialités à son propre stand.

Un assortiment de pains et de produis de boulangerie anniversaires a été créé à l'occasion du jubilé. La Poste a par ailleurs émis un timbre spécial sur le thème de la boulangerie.

1986

Mise en place du centre de consultation informatique BACO, comme nouveau service de la fiduciaire des boulangers-pâtissiers.

1987

Développement du service juridique de l'ASPBP en une nouvelle institution propre à l'association. Création de l'Information suisse sur le pain avec toutes les organisations intéressées à la promotion de la consommation de pain.

1988

Obligation de suivre des cours d'introduction pour les apprentis boulangers et boulangers-pâtissiers.

1989

Une première femme siège au comité central de l'ASPBP. Inauguration de la Maison du Blé et du Pain à Echallens.

1990

Entrée en vigueur de la première convention collective de travail pour le personnel de vente de la boulangerie, pâtisserie et confiserie artisanale suisse. Lancement de l'action «Pain du souper», pour stimuler les affaires en fin de journée dans les entreprises.

Eine Frau in der GL

Une dame au CD

Una donna nel CD



Die SBKV-Geschäftsleitung in ihrer neuen Zusamensetzung (v.l.n.r.) / Le comité directeur ASPBP dans sa nouvelle composition (de g. à d.) / Il Collegio direttivo nella sua nuova composizione (da s. a d.): Werner Sutter, Alfred Sutter, Gustav Iten, Thérèse Mäder, Ernst Wehren, Christian Speck (Präsident, président, presidente), Guido Taillens, Max Egger.

Der SBKV ist ab sofort im Internet

Einloggen, lossurfen, profitieren

Werden Sie nun ein SWISSBAKER.CH. Jetzt ist die Zeit reif für interaktives Backen. Stossen Sie zur Internet-Gemeinschaftsbäckerei.



Willkommen beim SBKV Schweizerischer Bäcker-Konditorenmeister-Verband







Klicken Sie das jeweilige Logo für die Sprachwahl

© 1997 by SBKV - Schweizerischer Bäcker-Konditorenmeister-Verband Created by Werbal; Werbeagentur

Checkliste:

- Personal-Computer:
- (Windows 3.11, 95 oder Windows NT)
- Anschlussgerät:
- (Modem 14400 oder 28800 Baud)
- Internet Software-Paket
- Telefonanschluss
- und den Internet-Zugang bei spectra
 WEB

Der SBKV wird sich ab dem 22. Januar 1998 im Internet präsentieren. Gerne helfen wir Ihnen, den Zugriff auf die Dienstleistungen des SBKV zu bewerkstelligen und den Anschluss an die Zukunft nicht zu verpassen.

1991

Avec un demi-million d'exemplaires, le calendrier du pain compte toujours parmi les calendriers les plus vendus de Suisse.

Action «Petit-déjeuner du boulanger» dans plus de 35 sections.

Lancement du «pain de Zillis» à l'occasion du 700° anniversaire de la Confédération.

1992

Fusion de la caisse de pension des boulangers et de la caisse de pension Vinico, qui deviennent la nouvelle caisse de compensation PANVICA.

Nouveau concept «Toutes les assurances de personnes sous un même toit». Le journal des boulangers-pâtissiers passe au format tabloïd, plus maniable.

1993

Tous les membres de l'ASPBP passent au pain bis Extenso dans le cadre d'une action commune avec les producteurs et les meuniers.

1996

Suppression de l'apprentissage de boulanger sur deux ans au profit d'un programme de formation flexible sur trois ans.

Elaboration d'une solution par branche propre à l'association pour la sécurité au travail.

Suppression des prix de référence du pain fixés par l'ASPBP qui, conformément à la loi sur les cartels, ne peuvent plus faire office que d'aides au calcul.

1997

Changement du nom du «Journal des boulangers-pâtissiers» en «panissimo», qui devient en même temps l'organe officiel de l'Association suisse des patrons boulangers-pâtissiers.

Intégration de la «Association suisse des femmes boulangers » (ASFB) dans l'ASPBP.

1998

Passage à internet avec le site www.swissbaker.ch.

Reprise du secrétariat général de l'Union internationale de la boulangerie (UIB) par l'ASPBP.

1999

Oui unanime du congrès au nouveau bâtiment de l'Ecole professionnelle Richemont. Élection de la première femme au comité directeur de l'ASPBP.

2000

Mise en œuvre de la solution de branche sécurité au travail (MSST). Affiliation à l'interprofession «swiss granum».

Lancement symbolique des travaux de la nouvelle école professionnelle à Lucerne



Symbolischer Spatenstich / Lancement symbolique des travaux / Simbolico via ai lavori (v.l.n.r. / de g. à d. / da s. a d.): Hans Schmid (Generalunternehmer / entrepreneur général / impresario), Gustav Iten (Präsident Planungskommission / président de la commis. de planification / presidente comm. di pianificazione), Walter Boesch (Fachschuldirektor / directeur Richemont / directrore Richemont / Christian Speck (Präsident SBKV / président ASPBP / presidente ASMPP), Urs W. Studer (Stadtpräsident Luzern / président de la ville de Lucerne / sindaco di Lucerna), Justin Rüssli (Architekt / architecte / architetto), Renaldo Nanzer (Direktor SBKV / directeur ASPBP / direttore ASMPP).

Première édition du «Swiss Bakery Trophy» 2004



Achèvement de la réorientation de l'organisation de l'association avec l'autonomisation des institutions B&B et BKT Fiduciaire en sociétés indépendantes et la création d'une fondation et d'une SA de de prestations pour l'Ecole professionnelle Richemont. Vente du centre de consultation informatique BACO à Comporsys Informatik AG.

2001

Inauguration officielle de la nouvelle Ecole professionnelle Richemont sur le site de Seeburg à Lucerne. Le nouveau bâtiment permet de définir une nouvelle stratégie pour l'avenir, en vue de répondre aux besoins changeants du marché. Mise en œuvre du projet «conseils globaux interactifs» de toutes les institutions de l'ASPBP. Reprise du secrétariat de l'Union suisse des patrons pâtissiers-confiseurs. Lancement du journal clients «220°».

2003

Centenaire de l'association romande avec de nombreuses activités.

2004

Première édition du concours de qualité «Swiss Bakery Trophy» à Bulle avec 1'003 spécialités de boulangerie-pâtisserie artisanale présentées.

Introduction réussie dans la pratique du concept d'hygiène nouvellement élaboré. Le comité central décide d'interrompre provisoirement les négociations d'intégration avec l'USPC.

2005

Le journal sectoriel «panissimo» reçoit un lifting moderne et paraît entièrement en quadrichromie. 120 nouveaux abonnements sont conclus lors de la FBK. Inauguration du Musée de la boulangerie de Benken (SG) avec le soutien de l'institution associative Archives suisses pour l'étude du pain.

2006

Décision relative au nouvel apprentissage de boulanger-pâtissier-confiseur. Élaboration d'une solution de branche pour l'électricité avec BKW FMB Energie SA. Le concours national des métiers est organisé pour la première fois sous le titre de championnat suisse.

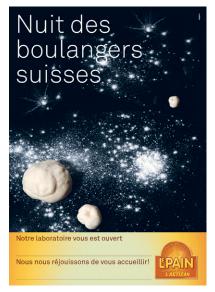
Intégration organisationnelle de la fondation de prévoyance caisse de prévoyance dans PANVICA.

Publication du premier profil sectoriel de la boulangerie-pâtisserie artisanale.

2007

Elaboration d'une solution pour une autorisation globale pour la formation le dimanche et les jours fériés généraux ainsi que pendant la nuit.

Élaboration d'un guide d'hygiène pour les bonnes pratiques «HACCP-light».





«Nuit des boulangers suisses»: différents fournils ont ouverts leurs portes au public à l'occasion du 125° anniversaire de l'ASPBP.



Kaspar Sutter, président de l'ASPBP et Stefan Romang, président de l'USPC se serrent la main.



Le congrès de l'ASPBP approuve la fusion avec l'USPC.

Année de communication avec le championnat d'Europe de football en Suisse, la «Fête du Blé et du Pain» à Echallens avec un spectacle grandiose et de nombreuses activités ainsi que le Swiss Bakery Trophy à Bulle.

Offre d'une vaste gamme de services liés à la consommation.

2009

Intégration juridique et organisationnelle de la coopérative de la caisse de prévoyance dans PANVICA.

Entrée en vigueur de l'autorisation exceptionnelle de travailler le dimanche dans le commerce de détail.

2010

125° anniversaire de l'ASPBP avec trois campagnes publicitaires: réalisation de la première «Nuit des boulangers suisses», qui a permis à différents fournils d'ouvrir leurs portes à la population; campagne d'affichage «Chaque jour est une fête» à l'occasion de l'Épiphanie, de la Saint-Valentin, de Pâques, de la fête des Mères, du 1° août et de la Saint-Nicolas; action «pain clown» en faveur des enfants malades.

2011

Entrée en vigueur du nouveau modèle de financement, basé sur la masse salariale des entreprises pour le financement de la formation professionnelle et continue ainsi que sur une cotisation de base pour le travail de l'association.

Entrée en vigueur des nouvelles ordonnances sur la formation des boulangerspâtissiers-confiseurs CFC et AFP.

2012:

Le congrès approuve la fusion avec l'Union suisse des patrons pâtissiers-confiseurs au 1^{er} janvier 2013.

Première remise du prix de la «couronne boulangère» lors du congrès.

Changement de nom de l'institution de l'association «Archives suisses pour l'étude du pain» en «fondation Patrimoine pain suisse».





Einkaufsgenossenschaft des Schweiz. Konditoren-Verbandes.

Die verehrten Subskribenten werden hiermit ersucht, die erste pro Rata-Zahlung oder den eventuellen Vollbetrag ihrer Anteilscheine **ab** heute bis I. April 1905 an die Zentralstelle der Einkaufsgenossenschaft des Schweiz. Konditoren-Verbandes, Barfüsserplatz 5, Basel, einzubezahlen.

Coopérative d'achats de l'Association suisse des confiseurs-pâtissiers.

Les souscripteurs sont invités à effectuer le premier versement ou la libération complète de leurs parts **jusqu'au 1º° avril 1905** au Bureau central de la Coopérative d'achats, Barfüsserplatz 5, Bâle.

Appel au paiement des parts sociales à la coopérative d'achat nouvellement fondée dans le journal de l'association de 1905.

Union suisse des patrons pâtissiers-confiseurs (1889–2012)

1889

L'assemblée constitutive de l'Union suisse des pâtissiers a lieu le 2 octobre à Zurich en présence de 50 pâtissiers. L'association a pour but de garantir l'autonomie de la pâtisserie artisanale en Suisse, de promouvoir les intérêts professionnels de ses membres et de cultiver un esprit de collégialité amicale entre les collègues de la profession. Le souhait est de lutter contre le charlatanisme sauvage se manifestant par des prix injustement bas. La contribution financière demandée est une prestation annuelle de 5 francs et 1 franc de droit d'admission.

Publication du n° 1 de la «Schweizerisches Conditor-Blatt».

1890

Uniformisation de la durée de l'apprentissage à trois ans et introduction d'un examen final obligatoire par les organes de l'association.

1891

L'association compte déjà 175 membres pâtissiers, ce qui représente environ la moitié des commerces existants.

Les statuts sont complétés dans le sens de l'admission des pâtissiers qualifiés qui, pour diverses raisons, exercent la boulangerie en plus de la pâtisserie.

1892

Création d'une chocolaterie associative avec son propre emballage.

1898

Différentes sections introduisent des cours de décoration, dans le cadre desquels des cours de confiserie sont également dispensés.

1905

Création de la coopérative d'achat EG-Confiseurs (aujourd'hui Patiswiss). 170 membres ont souscrit un total de 200 parts sociales et se sont engagés à acheter des produits chez EG.

1906

Zurich est désignée à l'unanimité comme Vorort à la place de Bâle.

1913

Création de l'organe «comité central», dans lequel toutes les sections sont désormais représentées.



Comité central de l'Union suisse des pâtissiers en 1932

1914

Création d'une caisse de décès pour les membres.

1921

Suppression dans les statuts de la disposition selon laquelle un membre ne peut pas appartenir en même temps à une association professionnelle, une coopérative ou une corporation apparentée.

1925

Impression du premier guide de la pâtisserie.

A l'avenir, des plaques professionnelles seront remises aux nouveaux membres en lieu et place des diplômes de maîtrise.

Les membres ayant appartenu à l'association pendant 30 ans et rempli leurs obligations tant au sein de l'association que des sections sont nommés vétérans et libérés de toute obligation de cotisation.

1929

La section de Saint-Gall organise le premier examen de maîtrise sans la sanction des autorités.

1931

Organisation du premier cours pour maîtres de cours.

1933

Décision de l'assemblée générale selon laquelle seuls deux apprentis peuvent être formés simultanément dans un même commerce.

1934

Les membres se voient interdire de livrer aux grands magasins. Le non-respect de cette interdiction entraîne l'exclusion de l'association.

1938

Presque tous les membres de l'association ont adhéré à une convention sur la confiserie, qui contient des accords de prix contraignants.

1939

A l'occasion du jubilé des «50 ans de l'Union suisse des pâtissiers», une maison de la pâtisserie suisse est aménagée à l'exposition nationale de Zurich pour présenter des produits de l'art artisanal de la pâtisserie, un fournil de démonstration, un tearoom et un stand de vente bien achalandé en spécialités du pays.

SCHWEIZERISCHE KONDITOREN ZEITUNG OURNAL SUISSE DES CONFISEURS-PATISSIERS

52 Jahrgang des Schweizerischen Konditorenblattes

No. 21

52me année du Journal suisse des Confiseurs - 22 Mai 194

Inhaltsverzeichnis: Verschiebung der Generalversammlung. — Ajournement de l'Assemblée générale. — Ein zeitgemäßes Wort. — Probezeit naß Lehrertrag. — Künstlerische Warenpackungen. — Einrichtung und Betrieb von Ölfeuerung in Backöfen. — "Maison Suisse". — Aus der Rohließunde: Elektromagnetische Saatgutreinigung. — Organisation. — Kein Grund, mutlos zu werden. — Age minimum des travailleurs. — Ice Cream.

Verschiebung der Generalversammlung

In Rücksicht auf die Mobilisation der gesamten Armee hat der Zentralvorstand mit Zustimmung der Sektion Freiburg beschlossen, die Generalversammlung und die Delegiertenversammlung auf unbestimmte Zeit zu verschieben. Das gleiche gilt für die Generalversammlung der E.G.

Ajournement de l'Assemblée générale

Vue la mobilisation de toute l'armée, le comité directeur a décidé avec l'accord de la section de Fribourg l'ajournement de l'Assemblée générale et des délégués à une date encore indécise. Cela vaut également pour l'Assemblée générale de l'E.G.

Ein zeitgemäßes Wort

Wir stehen in furchtbar ernster Zeit. Unser Volk folgt im privaten Leben dem entschlossenen Beispiel von Bundesrat und General. Schwere Tage der Prüfung sind über uns gekommen. Willig nehmen wir alle Pflichten, die der Tag bringt, auf uns, um der Welt zu beweisen, daß wir uns in guten und bösen Tagen bewähren.

Die zwei stärksten Stützen, die unser Volk heute wachsam und aufrecht erhalten, heißen: Bundestreue und Gottesglaube. Während die Armee ihre Pflicht tut, muß auch der Werktag im Hinterlande seinen gewohnten Gang gehen. Mutige Handwerkerfrauen haben die Geschäfts-

zügel in die Hände genommen. Wackere Lehrlinge tun ihre Pflicht. Sie stehen mit den wenigen Gehilfen, die noch geblieben sind, dem Meisterhause bei. So muß es gehen.

Im nächsten Meisterhause sehen wir heute nicht ein Konkurrenzgeschäft, sondern eine uns verwandte Firma. Man steht sich gegenseitig bei, hilft sich aus, damit kein Geschäft stille stehen muß, damit überall die Konditoreien marschieren und verkaufen können.

Heute ist die Stunde gekommen, wo der Schweiz. Konditorenverband eine Familie bildet. Konditorenfamilie der Schweiz, sei stark und einig! J. F.

253

Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Les injonctions et les rationnements drastiques sur toutes les matières premières principales de la pâtisserie sont nombreux, obligeant les entreprises à réorienter une partie de leur production.

1940

Par égard pour la mobilisation de toute l'armée, l'assemblée générale doit être reportée au mois de septembre.

1945

Création de nouveaux statuts dans lesquels les relations fonctionnelles entre les sections et l'association centrale sont redéfinies.

L'organe professionnel s'intitule désormais «Journal suisse des patrons confiseurspâtissiers» et paraît dans un nouveau format ainsi que sous une couverture neutre gris souris au lieu de jaune.

1946

Dans la convention collective de travail révisée, les contrats de service nécessitent désormais la forme écrite pour être valables.

1947

Rejet de l'augmentation de 30 francs de l'allocation de renchérissement et du doublement de l'indemnisation des jours fériés importants, demandés par les organisations de compagnons.

Création d'un fonds de formation professionnelle.

1948

Par 122 voix contre 23, l'assemblée générale interdit aux nouveaux membres d'appartenir en même temps à une autre association professionnelle apparentée. Cette adaptation des statuts est justifiée par le fait que, pour préserver et développer la pâtisserie suisse, il faut se défendre contre les infiltrations étrangères à la profession et à l'association.

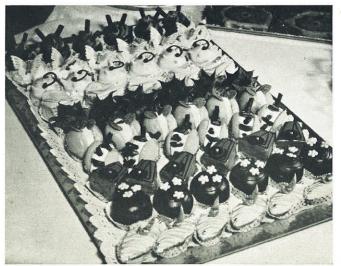
1949

Rejet de l'examen de la question de l'extension du champ d'application de la CCT, suggéré par l'association du personnel.

1951

Imputation de la consommation de farine des membres afin d'obtenir une ristourne en faveur des actions de propagande.





Ausstellungsstand des Schweiz. Konditormeisterverbandes an der Hospes 1954

Stand d'exposition de l'Union suisse des patrons confiseurspâtissiers-glaciers à l'HOSPES 1954.

Patisserie, das Fundament unseres täglichen beruflichen Schaffens.

La pâtisserie est le fondement de notre activité professionnelle quotidienne.

1952

Inscription dans les statuts du droit de l'association d'édicter des prescriptions de prix, de mener des actions de propagande communes et de prendre position sur des projets de lois et d'ordonnances.

1953

Rejet de l'introduction d'une formation d'apprenti pour les «confiseurs d'usine».

1954

Exposition spéciale de la pâtisserie artisanale à l'exposition du tourisme et de l'art culinaire HOSPES à Berne.

1955

Première réunion séparée des femmes avec un bref exposé intitulé «Comment l'acheteur considère notre commerce» dans le cadre de l'assemblée générale.

1957

Pour mettre fin aux tensions avec l'organisation professionnelle des patrons boulangers, la modification souhaitée de leur titre professionnel dans le règlement d'apprentissage de «Bäcker-Patissier» à «Bäcker-Konditor» est approuvée.

1958

Refus de la création d'une école permanente propre à l'association pour des raisons financières.

Lors d'un sondage auprès des clients, 76 % répondent par l'affirmative à la question de savoir si une vitrine particulièrement attrayante les a incités à faire des achats dans une pâtisserie dont ils ne sont pas clients.

1959

Réduction du temps de travail hebdomadaire à 51 heures conformément à la réglementation nationale, impliquant une lourde charge pour les entreprises.

1960

Grand émoi à l'AG, dû au fait que le numéro spécial du journal de l'association, resté à la Sihlpost, a été distribué en retard.

1962

EG-Confiseurs se lance dans la fabrication de produits semi-finis dans sa propre entreprise.

1964

Présentation réussie de vitrines à l'exposition nationale «Expo 64» à Lausanne.

SKMV an der Expo

L'USCP participant à l'Expo

Die Sektionen stellen aus Les sections présentent

5. Vaud

(20-24 mai 1964)





Schloss von Vufflens aus Zucker Château de Vufflens en sucre

> Herstellung / Réalisation: M. Walter Spörri, Prilly

Winzerpaar aus Zucker geblasen Couple de Vigneron en sucre souffle

Herstellung / Réalisation:



Korb mit Marzipanfrüchten (Korb aus Zucker) Panier en sucre et fruits en massepain

Herstellung / Réalisation: M. André Masoni, Lausanne

Expo 64 : présentation des pièces d'exposition de la section vaudoise.

1965

Nouvelle présentation audiovisuelle «Konditer sy isch glatt».

1966

Création d'une présentation audiovisuelle sur l'hygiène dans l'entreprise.

1968

Adoption des nouveaux statuts de la caisse de décès.

1969

Réorganisation du secrétariat de l'association.

1970

Réussite de l'école des entrepreneurs.

1972

Décision d'un nouveau système de cotisation échelonné allant de 150 francs pour les petites entreprises à 1'000 francs pour les grandes entreprises.

1973

Introduction de nouvelles dénominations pour l'association et le journal: «Union suisse des patrons pâtissiers-confiseurs» (USPC) et «Journal suisse des patrons confiseurs-pâtissiers-glaciers».

1975

L'USPC assume pour la première fois, conjointement avec l'ASPBP, le patronage de la Foire spécialisée en matériel de boulangerie et de pâtisserie (FBK). Approbation d'un nouveau règlement d'examen de maîtrise. Protection juridique du logo de l'association.

1976

Approbation d'une révision des statuts.

1979

Nouvelle réglementation de l'assurance complémentaire à l'AVS. Révision du droit d'entrée dans l'association pour les nouveaux membres, qui passe de 40 à 120 francs

1980

Première organisation de la journée du praliné sous forme de pralinade.



Fin de la révision du règlement de formation pour le métier de pâtissier-confiseur. Le nom du journal est simplifié en «Le confiseur».

1985

Election de la première femme au comité central.

Création de toute une gamme d'articles publicitaires avec le slogan «La fine différence».

1986

Création d'un centre de formation dans le centre de distribution d'EG-Confiseurs à Gösgen.

1988

Mise en service du centre confiseur à Gunzgen pour la formation professionnelle et continue de l'association et les cours spécifiques aux entreprises.

1989

Célébration du centenaire avec cérémonie et assemblée générale anniversaire à Zurich.

L'USPC est divisée en 17 sections et compte près de 1'000 membres. 22 % d'entre eux vendent des produits de boulangerie en plus de ceux de pâtisserie, 72 % exploitent en outre un tea-room ou un restaurant. En moyenne, chaque entreprise emploie 12 personnes. Au niveau national, on compte une entreprise de l'association pour 11'670 habitants.

1990

Entrée en vigueur de la première convention collective de travail pour le personnel de vente de la boulangerie, pâtisserie et confiserie artisanale suisse.

Dissolution de la caisse de décès de l'USPC.

1991

Réorganisation du secrétariat central avec pour objectif l'assainissement financier de l'association.

1992

Nouveau programme de services avec les «5 cercles de services de l'USPC». Nouvelle identité visuelle pour la revue des confiseurs.

1993

Elaboration d'un nouveau concept de formation professionnelle et continue.



«Wirz-Fischer» 1995



1994

Lancement du projet «Analyse sectorielle + marketing confiseur».

Après deux ans d'interruption, la CCT est à nouveau applicable aux membres de l'USPC.

1995

Publication de l'ouvrage de référence standard remanié «Wirz-Fischer».

Dissolution du secrétariat central et transfert au secrétariat des arts et métiers de Zurich.

1997

Contrat de collaboration avec l'ASPBP.

Le journal des boulangers-pâtissiers rebaptisé «panissimo» devient également l'organe officiel de l'USPC.

2001

Réorganisation des structures avec intégration du secrétariat de l'USPC dans l'ASPBP et transfert de toute l'administration de la formation à l'Ecole professionnelle Richemont. Entrée en vigueur d'un nouveau règlement de formation.

2002

Année de consolidation dans les finances et les structures.

Création d'un groupe de travail en vue d'une fusion avec l'ASPBP.

2003

Intégration de la caisse AVS des pâtissiers dans la caisse de compensation PANVICA.

Interruption provisoire des négociations d'intégration avec l'ASPBP.

2004

Introduction d'un nouveau système de cotisation des membres.

Premiers examens du métier de pâtissier-confiseur selon le nouveau règlement. Introduction réussie dans la pratique du concept d'hygiène nouvellement élaboré. Les synergies avec l'ASPBP continuent d'être très bien exploitées et mises en œuvre.

2006

Approbation de l'élaboration d'une ordonnance de formation commune «boulanger-pâtissier-confiseur».

Élaboration d'une nouvelle campagne de promotion de la relève et de l'image.







Le président Stefan Romang lors de la dernière AG à Gstaad avec la cloche des confiseurs.

Prolongation du contrat de collaboration avec l'ASPBP.

2008

La collaboration avec l'ASPBP permet d'exploiter pleinement la palette de services de l'USPC, tout en la développant en permanence et en l'adaptant aux besoins des membres.

Allègement administratif grâce à la création d'une brochure sur la TVA dans le secteur.

2009

Entrée en vigueur de l'autorisation exceptionnelle de travailler le dimanche pour la formation professionnelle initiale du commerce de détail en boulangerie-pâtisserie-confiserie.

Mise en place du guide des bonnes pratiques (guide d'hygiène).

2011

Nouveau site internet www.swissconfiseure.ch.

2012

Anniversaire des 125 ans de l'USPC.

L'assemblée générale approuve la fusion avec l'Association suisse des patrons boulangers-pâtissiers au 1^{er} janvier 2013.

Première organisation de la «Fête du Chocolat» nationale.

Section subsection Blaker Configuration Configuration Subsection S

Premier congrès commun en 2013 à Davos



Stand de la BCS lors des premiers championnats suisses interprofessionnels «SwissSkills» 2014 à Berne

Boulangers-confiseurs suisses (2013–2022)

2013

Fusion de l'Association suisse des patrons boulangers-pâtissiers (ASPBP) et de l'Union suisse des patrons pâtissiers-confiseurs (USPC) – un grand pas vers un avenir commun prospère. Le secteur se présente de manière uniforme sous la dénomination «Boulangers-confiseurs suisses» (BCS). Pour la première fois, la Foire spécialisée en matériel de boulangerie, pâtisserie et confiserie (FBK) affiche complet. Nouvelle campagne pour la relève «Forme ton avenir».

Les «Archives suisses pour l'étude du pain» sont rebaptisées «fondation Patrimoine pain suisse». Suppression du musée du pain au Musée de l'habitat rural Ballenberg par décision de la direction du musée. Un sentier thématique «Du grain au pain» est réalisé en remplacement. Décision de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA de mettre en faillite la coopérative PANVICAlife malgré ses 74 ans d'activité commerciale prospère.

2014

Avec les SwissSkills, des championnats suisses intersectoriels sont organisés pour la première fois. Co-organisation d'un projet pilote pour les entreprises du secteur au sein de l'association «United against Waste» en vue de présenter des solutions permettant d'éviter le gaspillage alimentaire.

Publication de la brochure «Cycle de vie des entreprises de boulangerie-pâtisserieconfiserie» comprenant les offres de services de toutes les institutions de l'association.

2015

La CCT sectorielle est déclarée de force obligatoire par le Conseil fédéral et s'applique donc obligatoirement à toutes les entreprises et à tous les collaborateurs et collaboratrices conformément au champ d'application, indépendamment d'une adhésion à la BCS. La formation professionnelle supérieure (FPS) est par ailleurs renforcée par d'importantes contributions financières.

L'institution de l'association «Bureau d'étude et d'architecture SA» change de nom et s'appelle désormais «SBC Baumanagement & Consulting AG».

2016

Introduction générale de cinq semaines de vacances pour tous les travailleurs et travailleuses soumis à la CCT.

2017

Entrée en vigueur de la nouvelle législation suisse sur les denrées alimentaires avec, entre autres, des prescriptions de déclaration plus strictes pour les denrées alimentaires préemballées et des simplifications en matière d'autocontrôle pour les petites entreprises de neuf personnes maximum.





Chère cliente, cher client, MERCI! Le mieux, c'est de garder ses distances!



MERCI de suivre les consignes de notre boulangerie-confiseriecafé, et d'observer et de respecter les distances.



MERCI de profiter de la possibilité de vous désinfecter les mains.



MERCI d'indiquer les coordonnées d'une personne par groupe de plus de 4 personnes, ceci étant facultatif jusqu'à 4 personnes.



MERCI de tousser ou d'éternuer dans un mouchoir ou dans votre coude.



MERCI de votre visite, votre boulangerieconfiserie & café



Pour l'association et les membres les années 2020 et 2021 ont été marquées par la pandémie et les mesures imposées par le Conseil fédéral.



Le congrès a été organisé virtuellement pour la première fois en 2021, après avoir été annulé en 2020 en raison de la pandémie.

2018

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires approuve le guide des bonnes pratiques adapté de la BCS. Nomination du premier «Ambassadeur du pain et du chocolat».

2019

Adoption de nouveaux statuts de l'association et approbation par le congrès de la réorganisation de l'association avec le projet «Reload». Optimisation des processus au sein du secrétariat central et de l'Ecole professionnelle Richemont.

Assujettissement des collaborateurs et collaboratrices non qualifiés à la convention collective de travail et obtention de l'équivalence avec la CCT nationale de l'hôtelle-rie-restauration.

Décision des partenaires de marché impliqués de l'association Pain Suisse de créer, dans le cadre d'une stratégie de création de valeur, une marque commune pour le pain suisse au niveau du droit privé, et de la promouvoir davantage au POS. La fondation Patrimoine pain suisse doit être dissoute à la fin de l'année suite à des mesures d'économie rigoureuses au sein de la BCS.

2020

Malgré le confinement décrété par le Conseil fédéral dans toute la Suisse en raison de la propagation du coronavirus, les boulangeries-confiseries peuvent rester ouvertes, car elles sont importantes pour l'approvisionnement. Le fait que les entreprises aient pu ouvrir en exclusivité les dimanches et jours fériés – importants pour elles – a constitué un succès pour le secteur de la boulangerie-confiserie artisanale.

Conformément à la décision du congrès, l'accès aux solutions par branche sécurité au travail/protection de la santé et au guide des bonnes pratiques devient obligatoire pour toutes les entreprises membres de la boulangerie-confiserie.

Au niveau des médias sociaux, la BCS est présente sur Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter.

2021

La pandémie se poursuivant avec le confinement, les boulangeries-confiseries peuvent continuer à vendre leurs produits pendant toute sa durée, mais l'absence de livraisons pour la plupart, la fermeture des restaurants et des cafés ainsi que l'obligation de certificat entraînent pour de nombreux établissements un manque de clientèle et une perte de chiffre d'affaires considérable. Pour la première fois, le congrès de la BCS est organisé virtuellement et retransmis en direct.

Sur le plan politique, la BCS parvient à obtenir l'obligation de déclarer le pays de production du pain et des produits de boulangerie.

L'association Pain suisse, à laquelle la BCS est affiliée, lance la marque «Pain suisse». Les membres de la BCS peuvent utiliser le logo de la marque de manière ciblée dans leur communication et créer ainsi une valeur ajoutée pour le pain suisse.



La publication de l'association «Panissimo» paraîtra à partir de 2022 désormais sous forme de magazine.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réorganisation «Reload», la formulation de la stratégie et des objectifs qui définissent l'orientation concrète et future de la BCS et de l'Ecole professionnelle Richemont peut se poursuivre.

Pour prévenir une pénurie d'énergie, l'association demande au Conseil fédéral d'exclure les boulangeries-pâtisseries-confiseries des éventuelles mesures de gestion de l'énergie, de stabiliser les prix de l'énergie, de permettre le passage du marché libre à l'approvisionnement de base, et de prolonger la durée des contrats de fourniture d'électricité existants.

La publication de l'association «panissimo» fait l'objet d'une refonte visuelle et de contenu, et paraît dès lors sous la forme d'un magazine au design frais et tendance, avec des informations aussi compactes que possible sous forme abrégée. Il s'adapte ainsi aux besoins de la société actuelle dans le monde du zapping sur smartphone. La refonte complète du site internet est une autre mesure pour l'avenir de la communication.

2023

Les boulangeries-confiseries souffrent de l'inflation. La hausse des prix de l'énergie et des matières premières se fait ressentir dans les achats - les entreprises se voyant contraintes d'augmenter les prix de certains de leurs produits.

La boulangerie-pâtisserie artisanale en chiffres

Actuellement, quelque 2'500 points de vente d'artisans boulangers-pâtissiers-confiseurs permettent d'approvisionner la population suisse en pain et en produits de boulangerie, de pâtisserie et de confiserie sur l'ensemble du territoire. On estime à 1,4 million le nombre de contacts clients quotidiens dans les points de vente, pour un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards de francs suisse. Près de 35'000 places de travail sont directement ou indirectement liées à la boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale, plus de 2'000 apprentis et apprenties suivant une formation.



Samuel Reichert, Bâle Premier président central de l'ASPBP 1885 - 1889



Kaspar Sutter, Breitenbach Dernier président de l'ASPBP 2004 - 2016



Anton Stämpfle, Bâle Premier président central de l'USPC 1889 - 1906



Stefan Romang, Gstaad Dernier président de l'USPC 2007 - 2012

Les présidents de l'ASPBP:

1885-1889: Samuel Reichert, Bâle

1889–1893: Jean-Jacques Wüscher, La Chaux-de-Fonds

1893–1908: H. Baumann, Thalwil

1909-1920: Emil Dolder, Zurich

1920–1939: Adolf Ingold, Berne

1939-1959: Fritz Schaich, Brugg

1959–1968: Karl Dobler, Appenzell (président d'honneur)

1968-1969: Max Steiner, Lausanne

1970-1975: Werner Schlapbach, Bienne

1975-1985: Anton Bauer, Zurich

1985-1994: Amedée Biner, Zermatt (président d'honneur)

1994-1998: Ruedi Steiner, Zurich

1998–2004: Christian Speck, Oberkulm

2004–2016: Kaspar Sutter, Breitenbach (BCS dès 2013)

Les présidents de l'USPC:

1889-1906: Anton Stempfle, Bâle

1906–1909: Emil Schurter sen., Zurich

1910-1911: Emil Schurter jun., Zurich

1911-1921: Heinrich Egli, Zurich

1922–1944: Heinrich Metzger, Zurich

1944-1945: Eduard Chardon, Zurich

1945–1958: Arnold Zurcher, Montreux

1959-1964: Hans Amacher, Saint-Gall

1964-1973: Hans Tschirren, Berne

1973-1990: Jean Reber, Schaffhouse

1990-1993: Rolando Beti. Zurich

1993–2001: Urs Habisreutinger, Pratteln (président d'honneur)

2001-2007: Urs Wellauer, Amriswil

2007-2012: Stefan Romang, Gstaad

Les présidents de la BCS:

2004–2016: Kaspar Sutter, Breitenbach (BCS dès 2013)

depuis 2016: Silvan Hotz, Zoug